



25 Boulevard Besson Bey
16023 ANGOULÊME Cedex

Direction du Cycle de l'Eau

**DECLARATION DE DEVERSEMENT
AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

Pour tout renseignement, appeler le 06.23.95.24.97

A compléter et retourner à GrandAngoulême, dès que les travaux de raccordement de votre immeuble au réseau d'assainissement sont terminés (par voie postale à l'adresse mentionnée sur le courrier, ou par courriel : controleraccordementreseau@grandangouleme.fr).

Propriétaire (NOM et Prénom, Société le cas échéant)

Je soussigné(e) M., Mme

Né le à

Né(e) le à

Société

Siret

Domicilié(e).....

Téléphone :

Déclare entièrement achevés à ce jour, les travaux de raccordement :

- des eaux usées ou industrielles
- des eaux pluviales

De l'immeuble sis :

.....
dont je suis propriétaire.

Réf. Point de comptage (voir facture d'eau potable) :

Fait à, le

LE PROPRIETAIRE (signature + cachet société le cas échéant)

Remarque : A réception de cette déclaration, un contrôle gratuit du raccordement de votre immeuble sera effectué en votre présence.